



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-002-2018-10

PUBLIÉ LE 1 OCTOBRE 2018

Sommaire

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS)

IDF-2018-10-01-001 - arrêté 2018-B4F93895 portant subdélégation de la signature du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile de France, en matière administrative (3 pages)

Page 3

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la
cohésion sociale (DRJSCS)

IDF-2018-10-01-001

arrêté 2018-B4F93895 portant subdélégation de la
signature du directeur régional de la jeunesse, des sports et
de la cohésion sociale d'Ile de France, en matière
administrative



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale
de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale

Secrétariat général

Affaire suivie par : Hélène PHAM VAN
Courriel : helene.phamvan@drjscs.gouv.fr
Téléphone : 01 40 77 55 11
Fax : 01 45 85 33 20
Réf. : HPV n° 2018 - B4F93895

ARRÊTE N° 2018 - B4F93895
PORTANT SUBDELEGATION DE LA SIGNATURE
DU DIRECTEUR REGIONAL DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE
D'ÎLE-DE-FRANCE, EN MATIERE ADMINISTRATIVE

LE DIRECTEUR REGIONAL

- VU** le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004 – 374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,
- VU** le décret du 14 juin 2017 portant nomination de Monsieur Michel CADOT, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris,
- VU** le décret n° 2015-1867 du 30 décembre 2015 relatif à l'organisation et aux compétences des services déconcentrés régionaux de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, notamment son article 3,
- VU** l'arrêté ministériel en date du 18 octobre 2017 portant nomination de Monsieur Eric QUENAULT, en qualité de directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France, à compter du 1^{er} novembre 2017,
- VU** l'arrêté IDF-2017-10-24-005 du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, en date du 24 octobre 2017 portant délégation de signature à Monsieur Eric QUENAULT en matière administrative,
- VU** l'arrêté N°F3A1EA1E-2018 du 29 mai 2018 portant subdélégation de la signature de Monsieur Eric QUENAULT à ses collaborateurs,

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS)
6/8 rue Eugène Oudiné – CS 81360 – 75634 PARIS CEDEX 13 – 01 40 77 55 00
DRJSCS75@drjscs.gouv.fr – www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr

ARRÊTE

ARTICLE 1

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Eric QUENAULT, directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France, subdélégation de signature est donnée, sans limitation à :

- Monsieur Laurent de LAMARE, directeur régional adjoint ;
- Madame Sophie CHAILLET, directrice régionale adjointe ;
- Monsieur Babacar FALL, directeur régional adjoint.

ARTICLE 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Eric QUENAULT, de Monsieur Laurent de LAMARE, de Madame Sophie CHAILLET, de Monsieur Babacar FALL, subdélégation est également donnée, à l'effet de signer dans les limites de leurs attributions respectives à :

- Madame Cécile BARCELO, secrétaire générale adjointe, cheffe du service des finances et contrôle interne ;
- Madame Marie MONITION, secrétaire générale adjointe, cheffe du service des ressources humaines et formation des personnels ;
- Madame Catherine TOURTIER, responsable du pôle formation-certification ;
- Monsieur Christian VIVIER, adjoint à la responsable du pôle formation-certification ;
- Madame Violaine BOYE, responsable du pôle social, jeunesse et vie associative ;
- Monsieur Gérard SCHERRER, adjoint à la responsable du pôle social, jeunesse et vie associative ;
- Madame Joanna KOCIMSKA, adjointe à la responsable du pôle social, jeunesse et vie associative ;
- Monsieur Vincent DE PETRA, responsable du pôle sport ;
- Madame Sophie BIDAULT, adjointe au responsable du pôle sport ;
- Madame Barbara DOMENECH, cheffe du service communication.

ARTICLE 3

En cas d'absence de Madame Cécile BARCELO, de Madame Marie MONITION, subdélégation est également donnée, à l'effet de signer dans les limites de leurs attributions respectives à :

- Monsieur Frédéric MUSSO, adjoint à la cheffe du service des ressources humaines et formation des personnels ;
- Madame Karen VIGOUROUX, cheffe du service accueil et logistique.

En cas d'absence de Madame Catherine TOURTIER et de Monsieur Christian VIVIER subdélégation est également donnée, à l'effet de signer dans les limites de leurs attributions respectives à :

- Madame Isabelle MARTIN, cheffe de service apprentissage et accès à la qualification ;

- Madame Anne-Claire MIE, cheffe du service Ingénierie de la formation/certification ;
- Madame Sylvie PERNIN, cheffe du service des professions sociales ;
- Madame Odile URBANIAK, cheffe du service des professions de l'animation et du sport.

ARTICLE 4

En cas d'absence des personnes citées à l'article 4 et affectées au pôle Formation-Certification, les personnes ci-dessous reçoivent délégation pour signer dans les limites de leurs attributions respectives :

- Madame Audrey JAVIER, Madame Elisabeth BIERN, Madame Olivia NGON, et Madame Véronique DESBOIS.

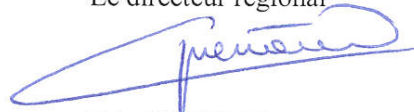
ARTICLE 5

Une ampliation de cet arrêté sera adressée au préfet de la région d'Île-de-France – direction des services administratifs du secrétariat général pour les affaires régionales.

Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France et qui annule et remplace l'arrêté N° F3A1EA1E - 2018 en date du 29 mai 2018.

Fait à Paris le 1^{er} octobre 2018

Pour le préfet et par délégation
Le directeur régional

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Quenault', written over a horizontal line.

Eric QUENAULT